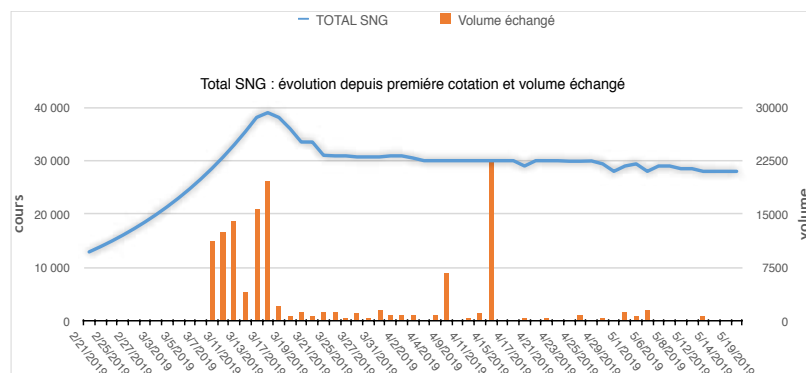
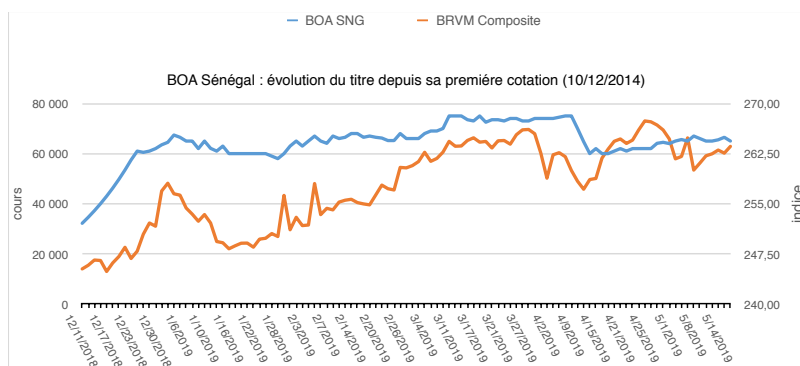


# Le Sénégal y a mobilisé +550 milliards FCFA

**Jusqu'en novembre 2014, le Sénégal comptait une seule société, SONATEL, cotée à la Bourse Régionale des valeurs Mobilières (BRVM). Aujourd'hui, il y en a 3, sur les 39 listées avec l'introduction de BOA et de TOTAL Sénégal. Quant à l'Etat du Sénégal, il y effectue régulièrement, depuis 2005, des levées de fonds sur ce marché financier régional, avec + 550 milliards FCFA mobilisés.**

**L**a 1ère société sénégalaise cotée à la Bourse de l'UEMOA, SONATEL, occupe une place prépondérante dans l'évolution et le développement de notre marché financier. En effet, depuis son démarrage en 1998 jusqu'en fin 2014, SONATEL

a représenté jusqu'à 40% de la capitalisation boursière de la BRVM. A la fin du 1er trimestre 2015, la capitalisation boursière de SONATEL s'est établie à 2 425 milliards FCFA, soit 36% de la capitalisation globale du marché des actions (6 478,76 milliards FCFA).



Sur un autre registre, il faut dire que SONATEL est pionnière dans la création et la vulgarisation de l'épargne collective en mettant en place, en 2004, en relation avec ses employés, un Fonds commun de placement complémentaire retraite (FCPCR) dont l'actif a atteint aujourd'hui 14 milliards FCFA. Le principal objectif d'un tel véhicule d'épargne est d'accompagner les salariés dans la préparation de leur retraite. A la date du 15 mai 2015, ce Fonds présente une performance cumulée de 503,32%. Cette expérience a certainement inspiré le Port Autonome de Dakar qui a lancé, en février 2014, son Fonds commun de placement d'entreprise dénommé «FCPE FORCE PAD» et destiné aux salariés de la structure portuaire.

En fin décembre 2014 et en février 2015, les sociétés BOA Sénégal et TOTAL Sénégal, respectivement, ont rejoint SONATEL à la BRVM. L'engouement des investisseurs pour les titres nouvellement cotés, allié à l'intérêt des épargnants qui n'avaient pas profité, auparavant, des offres publiques de vente d'actions, expliquent les fortes hausses observées sur ces titres à la suite de leur cotation en Bourse. En effet, BOA Sénégal et TOTAL Sénégal ont clôturé la séance de bourse du 15 mai dernier à 66 500 et 28 000 FCFA, respectivement, soit des progressions de 121,67% et 133,33% par rapport à leur cours d'introduction qui était, respectivement, de 30 000 et 12 000 FCFA.

L'organisation de ces deux offres publiques de vente d'actions au Sénégal, avec les campagnes de communication qui les ont accompagnées, a certainement contribué à susciter, localement, une nouvelle dynamique dans la culture boursière et d'épargne.

Il ressort de ces deux opérations que les investisseurs, surtout les particuliers, s'intéressent de plus en plus aux produits de placement du marché financier, compte tenu des réelles opportunités offertes en termes de rémunération de l'épargne. A côté des produits de placement classiques (actions et obligations) on note le développement des Fonds communs de placement (FCP) qui offrent, aujourd'hui, des performances pouvant aller jusqu'à 20% par an, selon le type de FCP. Les FCP sont de véritables véhicules d'épargne et également de puissants moyens de collecte de l'épargne nationale, permettant ainsi aux populations, même à faible revenu, de profiter des opportunités de rendement tangible qu'offre le marché financier. Les FCP de CGF Bourse sont gérés par sa filiale spécialisée, CGF Gestion, créée en 2001, la première société de gestion d'actifs agréée au Sénégal.

## Performances des FCP de CGF Bourse

FCP	Valeur Liquidative (VL) (ou prix d'une part) au w21 mai 2015	Variation Hebdomadaire	Variation début année	Performance 2014	Performance Cumulée	Date de création
<b>Fonds d'entreprises</b>						
FCPCR SONATEL	6 033	0.00%	5.82%		503.32%	Février 2004
FCPE SINI GNESIGUI (SOTELMA Mali)	1 221	0.06%	3.92%	17.50%	22.06%	Février 2014
FCPE FORCE PAD	1 128	0.36%	12.83%	-	12.83%	Février 2014
<b>Fonds ouverts au public</b>						
FCP Horizon	1 880	0.19%	3.41%	14.41%	87.98%	Juin 2009
FCP Placement Quiétude	1 108	0.06%	1.84%	5.65%	10.83%	Mars 2013
FCP Placement Avantage	1 303	0.11%	2.53%	11.16%	30.28%	Mars 2013
FCP Placement Croissance	1 477	0.29%	2.99%	21.09%	47.66%	Mars 2013
FCP Actions Pharmacie	1 051	0.15%	5.06%	-	5.06%	Février 2015
FCP ASSUR' SENEGAL	1 100 338	0.35%	10.03%	-	10.03%	Juillet 2014

Il s'agit, aujourd'hui, d'élargir les possibilités des épargnants par la cotation à la BRVM des sociétés éligibles et qui offrent un potentiel intéressant en termes de développement. C'est un choix stratégique qui s'inscrit dans une vision globale et qui pourrait permettre à nos entreprises de lever les fonds nécessaires au financement de leur croissance.

C'est toute l'utilité du marché financier et de la Bourse, au-delà des levées de fonds opérées par les Etats pour le financement d'investissements structurants. Le Sénégal a fait appel au marché financier de l'UEMOA, pour la 1ère fois en 2005, à travers un emprunt obligataire par appel public à l'épargne. En effet, suite à la suppression, en 2002, des avances statutaires dont bénéficiaient les Etats de l'UEMOA auprès de la

BCEAO, ceux-ci avaient comme alternative le marché financier sous-régional pour mobiliser les fonds nécessaires au financement de la partie de leurs budgets destinée aux investissements publics.

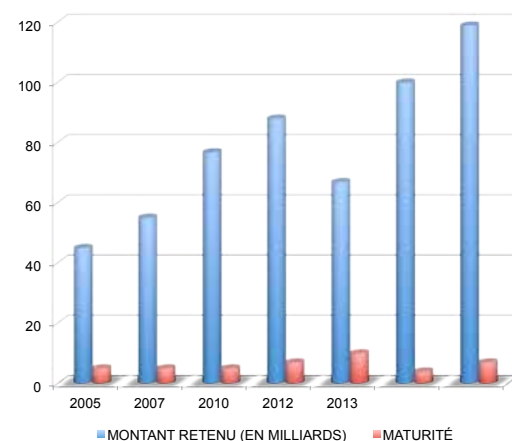
### L'Etat du Sénégal, une signature de qualité

Ce fut une 1ère expérience réussie pour le Sénégal, d'autant plus que pour 45 milliards FCFA recherchés, plus de 115 milliards FCFA ont été collectés en moins de deux semaines. La bonne appréciation de la qualité de la signature de l'Etat du Sénégal a conforté la confiance des investisseurs. Ce qui a permis à cet émetteur, devenu le plus important dans notre zone après la Côte d'Ivoire, de solliciter régulièrement le marché financier. De plus, le Sénégal s'est intéressé récemment

à la finance islamique et a émis, en juin 2014, des obligations islamiques (SUKUK) pour un montant de 100 milliards FCFA. Soit la première du genre sur le marché financier de l'UEMOA. Il s'agissait d'une opération novatrice à laquelle le marché a favorablement répondu avec un niveau de souscription de 107,2%.

### Historique de l'intervention de l'Etat du Sénégal sur le Marché Financier de l'UEMOA Obligations par appel public à l'épargne

Au total, l'Etat du Sénégal, devenu un acteur régulier du marché financier de l'UEMOA, devrait consolider sa position en sollicitant davantage le Marché. Les fonds mobilisés vont contribuer au financement des projets prioritaires du Plan Sénégal Emergent (PSE). Ces opérations, inscrites dans les calendriers annuels d'émissions au fil des années, permettront d'atteindre un plus grand nombre d'investisseurs avec un renforcement de la culture d'épargne. L'Etat du Sénégal s'est inscrit dans une politique de diversification de ses sources de financement, de mobilisation de sommes plus importantes en Francs CFA en vue de participer davantage à l'animation du marché des capitaux (financier et monétaire) et en s'y positionnant comme émetteur de référence.



\* SUKUK